



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

## Réunion ordinaire du Conseil d'administration

Le 15 janvier 2024

<https://us02web.zoom.us/j/83353829508>

### Procès-verbal

**Présences** Alexandre Labelle, Laurianne Champagne-Tremblay, Heather Coffin, Sylvie Cormier, Tatiana Roméus, Daisy Lopez, Martine Iradukunda

**Absence** Nina Kamikazi

**Employée** Mireille Péloquin, directrice désignée

#### 1. Bienvenue

Alexandre souhaitera la bienvenue. La réunion débute à 19h33.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2023
4. Rapport financier
  - a. Rapport financier au 30 novembre 2023
  - b. Grille salariale
5. 2024/25 Affordability Grant
6. Gabrielle-Roy
  - a. Jeux extérieurs
  - b. Fermeture testing
  - c. Fermeture chauffage
7. Entente FPFA-CEPP
8. Belle Nature
9. Rapports des coordonnateurs
10. Rapport de la direction
11. Varia
12. Date de la prochaine rencontre
13. Fin de la rencontre

**Proposition de l'adoption de l'ordre du jour.**

**Adoptée**



### 3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2023.

Seuls les membres présents peuvent proposer l'adoption du procès-verbal.

**Proposition de l'adoption du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2023.**  
**Adoptée**

### 4. Rapport financier

- a) Le rapport financier du 30 novembre 2023 est dans le Drive. Nous sommes à 42% de l'année écoulée. Heather présenter les détails du rapport. Nous sommes en bonne position présentement relativement au budget anticipé. La ligne traditionnelle du site de Belle-Nature sera discutée prochainement, car elle représente une dépense non prévue.

**Proposition de l'adoption du rapport financier au 30 novembre 2023.**  
**Adoptée**

- b) Grille salariale

La refonte de la grille salariale des employés a été identifiée comme stratégie pour stabiliser la santé financière du CEPP. Introduite en 2011, la grille a évolué au fil des ans, son intention étant d'offrir des conditions attrayantes ainsi que des incitatifs pour encourager la rétention des éducateurs.

En janvier 2023, le gouvernement provincial a augmenté significativement la subvention salariale des éducateurs.

	Ancien	Nouveau	% augmentation
Niveau 1	2,14\$	2,64\$	23%
Niveau 2	4,05\$	5,05\$	25%
Niveau 3	6,62\$	8,62\$	30%

La grille salariale du CEPP augmente le salaire des employés de 0,50\$ de l'heure pour chaque année de service sur les cinq premières années. Ceci représente une augmentation moyenne de 3%.

Depuis le début des subventions ELCC avec le gouvernement, le CEPP est limité dans son pouvoir d'augmenter les frais aux parents à 3%, même que cette année encore le



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

gouvernement ne permet pas d'augmenter les frais, or il va octroyer au CEPP une somme équivalente à 3%.

#### Données

	<b>Nombre d'employés</b>	<b>Employés de Niveau 3</b>	<b>%</b>
Employés ayant moins d'un an	11	2	18%
Employés ayant de 1 à 5 ans	33	14	42%
Employés ayant de 5 à 10 ans	7	4	57%
Employés ayant 10 ans +	3	2	67%
<b>Total d'employés</b>	<b>54</b>	<b>22</b>	<b>41%</b>

Présentement, le CEPP offre deux incitatifs aux employés, soit une augmentation annuelle de 0,50\$/heure et la possibilité d'une augmentation de subvention salariale basée sur l'accumulation d'études.

La FPFA a calculé que le 0,50\$/h d'augmentation à compter de la date d'anniversaire de l'employé, ce qui représente environ 50 000\$ par année pour le CEPP.

Pour s'aligner avec le nouveau modèle de financement provincial, le CEPP pourrait considérer ce qui suit pour ses éducateurs :

- Augmenter le salaire de base de 15\$ à 17,50\$
- Aucune diminution au salaire de base et pas d'augmentation de 0,50\$ de l'heure pour les années de services
- Les éducatrices sont encouragées à poursuivre leurs études afin de toucher une subvention salariale plus importante.
- À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Un membre souhaite ne pas voir de baisse salariale et quel et que le CEPP assure d'avoir des salaires concurrentiels afin de garder son personnel. Un membre demande si des comparatifs sont disponibles afin d'aiguiller la discussion. Un membre mentionne qu'il est important de garder l'augmentation salariale afin de respecter l'ancienneté. Un membre mentionne qu'elle aussi aimerait voir une augmentation, mais pas nécessairement tous les ans. Un membre mentionne qu'elle ne veut pas voir une diminution salariale, mais qu'il faudra trouver d'autres solutions de financement. Un membre mentionne qu'il faut respecter nos employés tout en restant compétitif dans le milieu des services de garde. La direction de la FPFA se penchera sur différents scénarios incluant les impacts budgétaires. Un membre demande si des entrevues de sortie pourraient être faites afin de savoir pourquoi les employés quittent le CEPP.



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

Mireille explique que les entrevues de sortie sont déjà en place. Un retour sur la discussion est prévu lors de la prochaine rencontre du CA.

## 5. Gabrielle-Roy

### a. Jeux extérieurs

Nous sommes à la dernière étape des effets de la période de probation imposée par le Ministère, soit de permettre aux enfants de jouer au large dans le terrain de jeu de l'école Gabrielle-Roy. L'inspectrice demande que chaque groupe, individuellement, passe un temps dehors, sous la supervision de la coordonnatrice, à trois reprises. La coordonnatrice doit remettre ses rapports à l'inspectrice. Une fois que tous les groupes auront passé trois fois et que la coordonnatrice aura remis ses rapports, une décision sera prise par le Ministère concernant les restrictions présentement en vigueur sur le terrain de jeu. C'est un travail de longue durée; nous espérons pouvoir reprendre au printemps ou à l'été.

### b. Infrastructure Gabrielle-Roy

#### **Construction**

Alexandre et Mireille furent convoquées à une rencontre avec le directeur du Conseil scolaire Centre-Nord en décembre. Le CSCN a annoncé que la construction de la nouvelle école se fera sur le terrain actuel et que les élèves et le CEPP resteront dans les présents locaux jusqu'au déménagement dans le nouvel édifice. Le CEPP aura à travailler avec le CSCN pour certains accommodements vu la construction à proximité. Nous avons été informés que le gymnase sera démoli.

#### **Fermeture testing HAZMAT**

Nous avons reçu une demande du CSCN d'avoir accès aux classes du CEPP le 29 mars pour du testing HAZMAT. Suite à une consultation avec les deux coordonnatrices, il est suggéré de fermer, exceptionnellement, le service cette journée.

Un échange de courriel figure dans le Drive, pour mieux comprendre la complexité de la demande de fermeture. Est-ce possible de penser à des options telles que : vendredi le 29 ou lundi le 1 car le CEPP est déjà fermé? Sinon, est-ce possible d'effectuer le testing en fin de semaine ? Pouvons-nous penser à une idée de sortie ? Devons-nous penser à un budget supplémentaire? La discussion reprendra lors de la prochaine assemblée. L'option préféré sera que la compagnie vient le 29 mars ou le 1 avril. La deuxième option demandera de faire preuve de créativité: sortie en rotation et avec le gymnase. La fermeture n'est pas, pour l'instant, envisagée. Advenant le besoin d'une sortie, un budget supplémentaire pourra être approuvé par courriel.



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

### **Fermeture chauffage**

Aujourd'hui le service préscolaire et parascolaire a été fermé en urgence causé par le manque de chauffage à l'école. L'école sera ouverte demain. Lorsqu'il y a une fermeture imprévue, il y a question de frais aux parents et salaires des employés.

1. Est-ce qu'on offre un rabais aux parents pour les journées de fermeture?  
(Notez que les frais en moyenne pour les parents sont actuellement d'environ 20\$ par jour. Les subventions sont basées sur l'inscription des enfants et non sur leur présence au service). Un membre mentionne que si un parent le demande, on fera du cas par cas.
2. Est-ce que les employés sont payés pour leur journée même s'ils ne l'ont pas travaillé au complet? Deux membres mentionnent qu'elles souhaitent le maintien du salaire des employés. Un membre mentionne qu'il aimerait que nous suivions la loi et payer les heures travaillées, seulement. Un membre mentionne qu'on pourrait donner le minimum que la loi prévoit plus une heure ou l'horaire travaillé plus une heure. (Notez que selon la loi, nous sommes obligés de payer un minimum de trois heures, même si les trois heures qui n'ont pas été travaillées).

**Proposition de ne pas rembourser les parents et de payer les employés le minimum requis par la loi ou l'horaire travaillé plus une heure si leur quart de travail a été raccourci.**

**Adopté**

### **6. 2024/25 Affordability Grant Agreement**

Le 1<sup>er</sup> décembre, nous avons reçu une lettre du gouvernement de l'Alberta soulignant les modalités de la subvention pour réduire les frais pour l'année 2024-2025 (voir lettre dans le Drive). Le gouvernement introduit un nouveau volet de financement *Cost Increase Replacement Funding* (CIRF) équivalent à trois pour cent d'augmentation des frais. Aussi, les frais des parents seront réduits et la portion payée par le gouvernement augmentera. Les nouveaux tarifs ont été communiqués aux parents.

En décembre, un courriel avec cette information a été communiqué et le CA était d'accord de ne pas augmenter les frais de 3%, tel que voté lors de l'AGA. Advenant que le CEPP veuille poursuivre avec l'augmentation des frais de 3%, elle ne pourra pas signer l'entente avec le gouvernement et perdrait toutes les subventions (subventions des parents, fonds de développement professionnel, bonification salariale des employés, etc.).

**Proposition que le CEPP accepte les conditions et signe l'entente 2024/25 Affordability Grant Agreement avec le gouvernement de l'Alberta.**

### **7. Entente FPFA-CEPP**



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

Les membres du CA demandent d'avoir une version finale sans annotation afin de prendre connaissance et de passer au vote. Une version finale au propre sera mise dans le Drive. Les membres passeront l'entente au vote lors de la prochaine rencontre du CA.

## 8. Belle Nature

Nous avons été contactés par le propriétaire des locaux de Belle Nature pour négocier un nouveau bail, car le présent bail prend fin le 30 septembre 2024.

Ce site a été ouvert en octobre 2019 pour combler un besoin important à Saint Albert. La seule garderie dans la région de Saint Albert était la portative à l'école La Mission ayant une capacité de 16 enfants. Lors de l'ouverture de Belle Nature, le CEPP comptait plus de 140 enfants sur la liste d'attente. Notons aussi que le CEPP à La Mission était une des 100 garderies en Alberta à 25\$ par jour. À son ouverture, Belle Nature est devenue un site subventionné à 25\$ par jour pour la région de Saint Albert. Lorsque ce programme a pris fin en juillet 2020, les inscriptions ont baissé de petit à petit et n'ont jamais remonté. Ajoutons que la pandémie a frappé et le service a été fermé le 15 mars 2020. À la réouverture le 1<sup>er</sup> septembre 2020, les inscriptions étaient très basses.

- 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 juin 2020 – rentable (pleine capacité avec 44 enfants; fermé le 15 mars 2020); profit de 37 103\$.
- 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 30 juin 2021 – 24 enfants; capacité réduite due aux restrictions pandémiques; grâce aux subventions pour la pandémie, profit d'environ 11 000\$.
- 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 – 25 inscriptions; aucune restriction; perte (167 144\$).
- 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 – 25 inscriptions; perte (50 415\$).
- 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 – 22 inscriptions; déficit anticipé de (85 977\$).

L'an dernier le CEPP a investi 3 000\$ dans une campagne de recrutement pour Belle Nature, mais qui n'a eu aucun effet positif sur les inscriptions. Nous avons tenté des incitatifs comme l'offre d'un mois gratuit, des annonces physiques et dans les médias sociaux. Les parents du site ont participé à une session de remue-méninges pour penser à des stratégies de recrutement. Malgré ces efforts, rien n'a changé et le site opère toujours à déficit. Nous n'avons que 22 inscriptions; il en manque 14 pour être rentable.

Depuis l'ouverture de la nouvelle école À la découverte, il est de plus en plus difficile de recommander des parents à Belle Nature.



**Proposition que la FPFA prépare un plan de transition en vue de fermer le site Belle Nature tout en considérant les besoins des employés et des familles.**

**Adopté**

## 9. Rapports des coordonnateurs

Les rapports des coordonnateurs sont dans le Drive pour votre consultation. Mireille explique le contenu de ces rapports. Pas de questions de la part des membres.

## 10. Rapport de la direction

- a) Inscriptions en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le taux de vacances a augmenté de 15% à 16% vu une baisse nette de trois inscriptions entre novembre et janvier.

	Inscriptions au 1 <sup>er</sup> novembre 2023	Inscriptions au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Capacité	Places vacantes
Gabrielle-Roy préscolaire	78	80	84	4
Belle Nature	22	22	43	21
À l'Aventure	14	15	16	1
À La Découverte	33	31	40	9
ALD AAE	19	19	23	4
GR AAE	36	36	40	4
La Mission AAE	24	23	30	7
Père-Lacombe AAE	13	9	15 (licence pour 27)	6  Oui
Notre-Dame AAE	29	30	30	0
Sainte-Jeanne- d'Arc AAE	37	37	38	1
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>302</b>	<b>359</b>	<b>57</b>



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

	<b>85%</b>	<b>84%</b>		<b>16%</b>
--	------------	------------	--	------------

**11. Varia**

**12. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du CA aura lieu au début mars, car Mireille sera absente du 5 au 23 février. Un Doodle sera envoyé par Mireille avant son départ pour une rencontre dans la semaine du 5 au 9 mars 2024.

**13. Fin de la rencontre**

La réunion prend fin à 21h29 par épuisement des points à l'ordre du jour.

